

SECTION SPORTIVE APPN

(Activités physiques de pleine nature)



VTT – ESCALADE - COURSE D'ORIENTATION

L'objectif de la section sportive est d'offrir aux jeunes collégiens volontaires la possibilité d'approfondir leur pratique physique dans le cadre scolaire. Ce complément de pratique sera l'occasion de progresser et d'être valorisé dans leur sport de prédilection tout en contribuant à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Quand : plage banalisée de 3h30 à 4h.. Deux groupes d'une trentaine d'élèves.

Séances régulières : entraînement le vendredi après-midi une semaine sur deux selon un regroupement par niveaux de classes

Compétences visées : développement des capacités physiques et techniques, gestion du matériel avant, pendant et après chaque sortie, déplacement autonome et sécurisé. Une appréciation apparaîtra sur le bulletin scolaire.

Une association sportive complémentaire de la section sportive : en intégrant la section sportive, **l'élève s'engage à adhérer à l'association sportive du collège et à représenter le collège sur les manifestations départementales.**

Championnat course d'orientation
Championnat escalade district départemental
Championnat APPN district départemental

Motivation	Qualité sportive	Engagement à travers le sport	Championnat	Engagement à travers le travail scolaire
Résultats scolaires	Organisation et autonomie	Sens des autres et respect	Goût de l'effort	Internat possible

ENCADREMENT

Professeurs d'EPS : deux professeurs d'EPS du collège

SANTE

- ⇒ **Certificat de non contre indication joint à la fiche de candidature**
- ⇒ **puis Certificat médical délivré par un médecin du sport à remettre pour la validation définitive de la candidature**
- ⇒ appui de l'infirmière du collège

ACTIVITES

VTT trial cross descente. Escalade. Course d'orientation. Selon la saison et l'enneigement, ski de fond, raquettes, ski alpin



UNSS : participation aux courses d'UNSS le mercredi après-midi

Evénements :
⇒ à la journée sortie de ski, sortie forêt
⇒ voyage à l'étranger tous les deux ans

Sites :
⇒ mur d'escalade, site de Cierp Gaud
⇒ forêt de Cardeilhac
⇒ lac de la Gimone

Calendrier de recrutement :

↳ **Mars –début avril** : retrait du dossier de candidature en ligne sur l'ENT du collège ou en s'adressant directement au secrétariat de l'établissement au 05 61 88 20 69

↳ **7 avril** : date butoir pour déposer le dossier de candidature au secrétariat du collège

↳ **Examen du dossier** par l'équipe de recrutement (fournir la copie des deux derniers bulletins scolaires)

↳ **Mercredi 19 avril à partir de 14h 00 : test de détection au collège** (apportez le certificat de non contre indication et une lettre de motivation pour la pratique de l'option APPN). Si vous postulez pour l'internat la demande sera suivie d'un entretien spécifique.

↳ **17 mai** : diffusion des résultats uniquement par mail

↳ **Certificat médical délivré par un médecin du sport** à remettre pour la validation définitive de la candidature avec le dossier d'inscription du collège qui sera transmis en juin.

Je suis intéressé(e) par l'activité :

➔ **je me connecte au site du collège et je télécharge le dossier de candidature :**

<https://charles-suran.college.haute-garonne.fr/informations-pratiques/activite-football/>

➔ **je renvoie le dossier dûment complété au plus tard le 7 avril 2023 au secrétariat du collège :**

par mail : 0310007p@ac-toulouse.fr

ou par courrier :

Collège Charles Suran

BP19

36, Boulevard du Midi

31350 Boulogne sur Gesse.



Je suis intéressé(e) par l'internat :

➔ **je le spécifie dans la fiche de candidature et j'indique mes motivations dans la lettre de motivation (voir dossier internat en ligne).**